

Le MAG

Le magazine de la ville de Basse-Goulaine

N°19 - JUILLET 2013



4

Hommage et souvenirs



14

ACBG,
50^{ème} anniversaire



16

1^{ère} récolte des ruches
Goût'lainaises

Ouverture du Centre Aquatique Intercommunal



Bâtiment et services
à découvrir en page 12


Ville de
Basse-Goulaine

Basse-Goulaine à votre service

MAIRIE

25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine
Accueil : 02 40 03 55 56 - Fax : 02 40 06 17 49
www.basse-goulaine.fr
Cabinet du Maire : 02 40 06 07 59
contact@basse-goulaine.fr

SERVICES TECHNIQUES

Tél. 02 40 06 05 09 - Fax : 02 40 06 23 81
secretariat.st@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs et techniques :

Du lundi au vendredi
8h45-12h / 13h30-17h15
Fermeture à 19h30 le jeudi

CENTRE MUNICIPAL JEUNESSE

Tél. 02 40 06 09 39
cmj@basse-goulaine.fr
LOCAL JEUNES : 02 40 54 94 83
CASA' ADOS : 02 40 06 19 69

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32
policemunicipale@basse-goulaine.fr

PERMANENCE ELUS (le week-end)

06 25 74 40 94

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

Place de la Chantrie
Tél. 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr
http://mediatheque.basse-goulaine.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi 10h - 12h / 14h - 17h

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91
multi-accueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05
ram@basse-goulaine.fr



SOMMAIRE

4

ACTUALITÉS

Informations sur la ville



11

EXPRESSION POLITIQUE - ÉTAT CIVIL

La tribune des listes d'opposition
Etat Civil

12

DOSSIER

Ouverture du Centre Aquatique
Intercommunal



14

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les événements des associations



15

AGENDA

Les rendez-vous à ne pas manquer sur les
mois de juillet, août et septembre

16

A L'AFFICHE LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

édito

Conseils municipaux (extraits)

édito



Inauguration de la route des Landes de la Plée avec Gilles RETIERE,
Président de Nantes Métropole et Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine.

19 avril 2013

FINANCES - BUDGET GENERAL

Compte administratif 2012

Hors la présence de M. le Maire, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2012 du budget général de la commune.

Affectation du résultat 2012

Le conseil municipal a affecté le résultat cumulé de la section de fonctionnement de 2 870 572,21 € de la manière suivante : une somme de 1 875 000 € en réserve pour la section d'investissement et 995 572,21 € d'excédent de fonctionnement reporté.

20 juin 2013

AFFAIRES GENERALES

Convention avec la fondation du Patrimoine pour la Chapelle St Michel.

FINANCES

Convention de subventionnement avec la Région des Pays de la Loire pour le Gymnase de la Herdrie.

ENVIRONNEMENT

Inventaire et validation de la cartographie des zones humides.

TRAVAUX

Contrat de maîtrise d'œuvre du Centre de Loisirs.

SOCIAL

Coopération décentralisée avec KIN-DIA.

Prochains conseils municipaux

- Vendredi 27 septembre, à 19h30
- Vendredi 15 novembre, à 19h30
- Vendredi 13 décembre, à 19h30

L'été est là ? à vous de juger, mais la période des vacances est d'actualité et bien méritée :

✓ pour les associations, qui ont tenu leurs assemblées générales au cours desquelles j'ai pu saluer, avec les adjoints concernés, le travail accompli par tous les bénévoles et les résultats obtenus qui portent haut les couleurs de Basse-Goulaine.

✓ pour les enfants scolarisés, les parents d'élèves et les enseignants, avec de « grandes vacances » pour Monsieur le Directeur du groupe scolaire du Grignon, Monsieur LEROUX, que je remercie pour les six années passées à Basse-Goulaine, ainsi que Madame RICHARD qui a enseigné pendant 18 ans auprès de nos enfants.

✓ pour vous tous, Goulainaises et Goulainais, qui pourrez, si vous restez dans notre commune, profiter de balades sur les chemins piétonniers le long du canal, dans le parc de la Grillonnais, ou découvrir le centre aquatique So.PODL qui ouvrira ses portes au mois d'août après quelques difficultés de réalisation.

L'action des élus se poursuivra jusqu'aux prochaines élections de mars 2014, avec la fin des engagements pris auprès de tous les Goulainais, le centre aquatique en était un, et non le moindre, qui permettra aux scolaires, mais aussi au public de bénéficier d'une structure moderne proposant de nombreuses animations.


Vous trouverez dans ce Mag trois plaquettes, une présentant le futur centre de loisirs à la Herdrie, le permis de construire vient d'être déposé, les deux autres concernent la restauration de la chapelle St Michel datant du 16^{ème} siècle, une convention vient d'être signée avec la Fondation du Patrimoine pour le lancement d'une souscription, tel que cela avait été fait en... 1921 pour le monument rendant hommage aux Goulainais morts au combat pendant la guerre de 1914/1918, et installé dans la salle du conseil municipal.

Ce qui démontre, s'il en était besoin, le souci des élus de préserver, dans toutes leurs actions, le lien entre le passé, le présent et le futur et la qualité de vie de notre belle commune.

Nous travaillons également, en lien étroit avec les enseignants et les parents d'élèves, sur la réforme des rythmes scolaires engagée par l'état. Basse-Goulaine a décidé de mettre en application cette disposition à la rentrée de 2014, la demi-journée supplémentaire d'école sera placée le mercredi matin (61,09% des parents interrogés se sont prononcés pour cette option).

Je ne peux terminer mon propos sans rendre hommage à Monsieur Bernard JANNIN, Conciliateur de Justice, qui vient de nous quitter après 20 années passées au service des Goulainais, je salue son travail et sa personnalité, sans oublier sa fonction d' élu municipal qu'il a occupée de 1971 à 1977.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous rencontrer.


Alain Vey
Maire de Basse-Goulaine

Magazine d'information municipale
N°19 - Juillet 2013
Directeur de la publication : Alain Vey
Rédaction : service communication
Photos : ville de Basse-Goulaine
et associations goulainaises
Photo de couverture : service communication
Création graphique : REGARDSur
Exécution et Impression : Imprimerie ALLAIS
Tirage : 4 000 ex
Imprimé à base d'encre végétale
et sur papier recyclé
Dépôt légal à parution



HOMMAGES AUX ANCIENS COMBATTANTS

Commémoration du 8 mai 1945

«Ayons longtemps à cœur de défendre ce jour, le 8 mai c'est le jour où les enfants d'Europe doivent comprendre la douceur de la paix, c'est le jour où ils doivent ressentir le prix de leur liberté, si banale, si normale pour eux aujourd'hui», tels furent les mots de M. le Maire lors de son discours. Des mots s'inscrivant dans notre contexte actuel et nous rappelant notre devoir de mémoire.

Au cours de ce rassemblement, **M. José MOLL** et **M. Albert LEBAIN** ont reçu la médaille de la Ville de Basse-Goulaine ainsi que celle de la Reconnaissance de la Nation.



Découverte de la plaque des anciens combattants

Située sur le giratoire des Anciens Combattants, à l'intersection de la rue de l'Abbaye, la rue de la Croix des Fosses et la rue de la Jarnigarnière, une plaque, chargée d'Histoire, en mémoire à tous ces soldats disparus au cours de conflits, a été apposée. Une marque d'hommage et de souvenirs gravée sur la ville.

La Loire Atlantique se souvient

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale le Département de Loire-Atlantique s'est lancé, avec les communes et les associations d'histoire et d'anciens combattants, dans un grand projet de recensement des soldats du département morts pour la France au cours de ce conflit. Basse-Goulaine a apporté sa contribution grâce à un important travail de recherches. Le résultat est consultable sur le site www.basse-goulaine.fr

INAUGURATIONS

Bureau de Poste

Le mardi 14 mai avait lieu l'inauguration du bureau de poste de Basse-Goulaine en présence de M. CORMIER Directeur de l'établissement, M. MABILAT, Directeur des Ventes à La Poste, M. VEY, Maire de Basse-Goulaine et de nombreux élus. Cette inauguration a été l'occasion de découvrir un bureau de poste modernisé selon le concept Espace Service Clients. La municipalité, propriétaire de ce bâtiment, a participé à cette rénovation grâce à un ravalement des murs extérieurs, une adaptation de la rampe d'accès pour les PMR et des travaux de réfection de la terrasse.



La route des Landes de la Plée

Samedi 15 juin 2013, M. Gilles RETIERE, Président de Nantes Métropole et Maire de Rezé, M. Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine et Vice-président de Nantes Métropole, M. Jean-Claude DAUBISSE, Conseiller Général et Maire de Haute Goulaine, M. Rodolphe AMAILLAND, Conseiller Général Adjoint au Maire de Vertou, ont ainsi inauguré l'aménagement réalisé sur la route des Landes de la Plée, en présence de nombreux élus et riverains.

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements programmé avec Nantes Métropole, ces travaux comprenaient la réalisation d'un chaudiou (chaussée pour les circulations douces), ce concept consiste à répartir la chaussée entre les différents usagers. C'est pourquoi, route des Landes de la Plée, le marquage central a fait place à deux bandes de chaque côté. Les cyclistes possèdent donc, à partir de maintenant, un emplacement pour rouler. **A noter, l'utilisation de ces nouveaux espaces restent utilisables pour les voitures en cas d'absence de vélo.** Une réhabilitation et création de trottoirs, l'effacement de tous les réseaux aériens, la rénovation des canalisations d'eaux pluviales et la reprise des enrobés rue des Touzelles et rue des Onchères s'intégraient également dans ce projet estimé à 1 200 000 € HT.

MAJEUR ET ELECTEUR

Près de 50 jeunes, tout juste âgés de dix-huit ans, sur les 107 nouveaux majeurs de la commune, ont reçu, comme le prévoit la loi, leur première carte d'électeur le vendredi 5 avril dernier lors de la cérémonie de Citoyenneté.



DEPARTS A LA RETRAITE

Vendredi 5 juillet, la sonnerie de l'école Primaire du Grignon sonnera aussi le départ à la retraite de Mme Héléne RICHARD et M. Jean-Luc LEROUX. Mme RICHARD a commencé sa carrière en 1975, après 15 années à l'école Georges Brassens de Carquefou, c'est en 1995 qu'elle entre à l'Ecole du Grignon de Basse-Goulaine pour se rapprocher de son domicile. Cette institutrice qui enseigne pour les CM1 et CP va maintenant s'occuper de ses petits enfants. Quant à M. LEROUX, au poste de Directeur depuis le début de sa carrière en 1974, il débuta à La Chapelle sur Erdre pour l'ouverture d'une école de 3 classes, intégra lui aussi pendant 15 années l'école Georges Brassens de Carquefou et termina sa carrière, après 6 années, à l'Ecole du Grignon. Attaché au principe de laïcité «Ecole pour tous», M. LEROUX a vu évoluer les établissements scolaires et notamment leurs accès pour les enfants handicapés. Particulièrement investi dans les projets éducatifs, il aime tout particulièrement le rôle de Directeur pour le lien humain qu'il peut apporter (autant avec les enfants, les parents, les élus, les associations...). Après Maître formateur dans le domaine scientifique et Directeur, il est nullement question pour lui de rester inactif. Il compte bien continuer à s'investir en tant que Militant mutualiste et s'adonner au plaisir de la peinture.



L'HISTOIRE CONTINUE À LA VILLA MON RÊVE

Depuis le 4 février 2013, Magalie et Jérôme PONCHELLE sont les heureux hôtes du restaurant «La Villa Mon Rêve». Après les familles BARREAU et RYNGEL, les nouveaux propriétaires vont écrire l'Histoire de la Villa Mon Rêve.

Magalie et Jérôme PONCHELLE ont choisi Basse-Goulaine et la région nantaise «une des plus belles régions de France», selon eux, pour s'installer. Décorés des prix les plus prestigieux, ce Chef a passé 23 ans en Angleterre cuisinant dans les meilleurs établissements, Connaught Hotel, Wilton, Capital Hotel, etc..., pour une clientèle comptant, entre autres, les membres de la famille royale, le petit fils de Churchill, Tony Blair ou encore Margaret Thatcher. Son épouse, originaire d'Héric, a également côtoyé les plus grands noms de la cuisine : Paul Bocuse, Thomas Keller... Depuis le début du mois de juin, c'est un restaurant à leur image qui a ouvert ses portes avec des nouveaux décors et mobiliers. A la carte, le couple souhaite conserver les produits emblématiques de la Loire (grenouille, brochet, foie gras...) mais réserve également des surprises pour satisfaire vos papilles.



Gérard et Cécile RYNGEL, après 34 années de service, ont décidé de passer le flambeau. Ces amoureux de la cuisine française, innovateurs à leur époque en créant notamment «la tarte au muscadet» et soucieux d'utiliser des produits du terroir, ont classé La Villa Mon Rêve parmi les plus grandes tables du monde. Aujourd'hui, comme le dit si bien M. RYNGEL : «Une autre partie de notre vie commence...». Ils ont rangé leurs tabliers pour profiter de leur retraite bien méritée sur Pornichet, laissant la main à un jeune couple dont l'expérience et le talent seront à la hauteur de cette maison de maître.

FINANCES

En 2012, maintien à l'identique des taux communaux d'imposition des trois taxes (Habitation, Foncière et sur le Foncier Non Bâti) avant la baisse pour 2013.

Le **compte administratif 2012** de la commune a été adopté par le conseil municipal (22 votes pour et 6 abstentions), dans sa séance du 19 avril dernier, en même temps que le compte de gestion du Trésor Public.

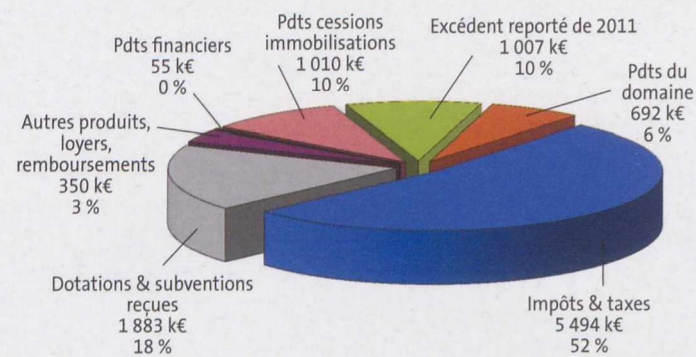
Alors que les taux d'imposition communaux (Taxes Habitation, foncière et foncier non bâti) n'ont pas été augmentés sur l'année 2012, les recettes de fonctionnement (10 492 737 €) couvrent les dépenses de fonctionnement (7 622 165 €) et permettent de dégager un excédent de 2 870 572 €. Cet excédent servira à financer partiellement (1 875 000 €) les investissements 2013 et le solde (995 572 €) sera reporté en excédent de fonctionnement sur 2013.

Les recettes d'investissement (5 652 543 €) couvrent les dépenses d'investissements (4 867 108 €). L'excédent d'investissement dégagé de 785 435 € contribuera à financer les travaux pluri-annuels restants à réaliser, comme le futur Centre de Loisirs.

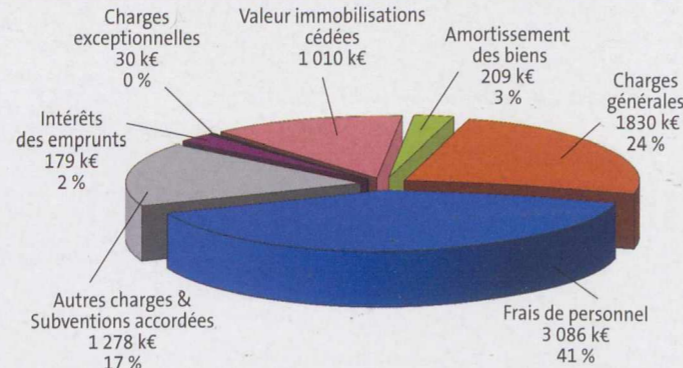
LE FONCTIONNEMENT : bonne maîtrise des dépenses et poursuite du désendettement de la commune pour la cinquième année consécutive sans nouvel emprunt.

La commune a versé 600 000 € de subventions au SIVU du Centre Aquatique de Basse Goulaine et Saint Sébastien-sur-Loire pour la construction de la piscine en vue de son ouverture à l'été 2013.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 10 492 737 €



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 7 622 165 €

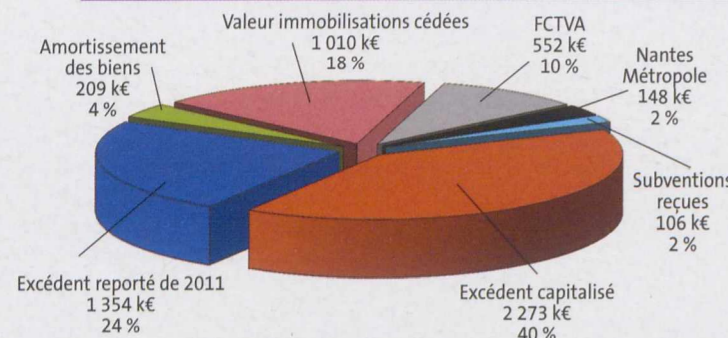


L'INVESTISSEMENT : pas de nouvelles souscriptions d'emprunts sur 2012 grâce à la capitalisation d'une partie du résultat de fonctionnement 2011 pour financer un programme de 3 147 742 €.

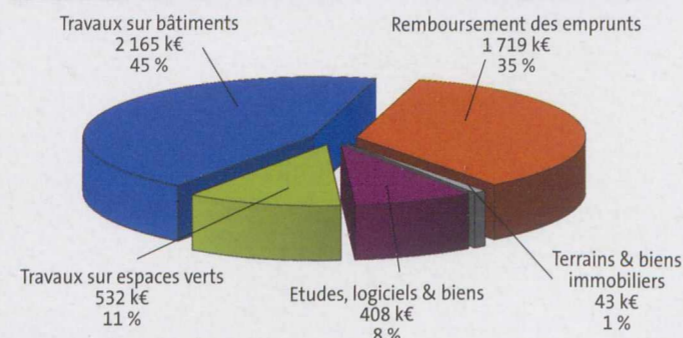
Mise en service des nouveaux locaux et espaces verts des gros projets pluri-annuels : Hôtel de Ville, Restauration du Grignon, Parc de la Grillonnais et passerelle sur le canal de Goulaine

S'ajoutent également des acquisitions de terrains par préemption, le renouvellement de deux véhicules et d'équipements, la poursuite des travaux dans les écoles et les salles de sports, et le choix de la maîtrise d'œuvre pour le futur Centre de Loisirs

RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 652 543 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 4 867 108 €



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Des milliers d'habitants supplémentaires sur Basse-Goulaine (Action G)

Le samedi 20 avril, trois ruches ont été installées dans le Parc de la Grillonnais. Espérons que le travail des butineuses portera ses fruits pendant l'été pour récolter fin août un maximum de miel. Une animation sera d'ailleurs organisée par la municipalité le samedi 14 septembre de 10h à 12h dans le Parc de la Grillonnais à l'occasion de cette première récolte de miel. Venez nombreux !

Sensibilisation et action en faveur de l'environnement (Action B)

Au total, 280 enfants des écoles St Brice-Ste Marie et du Grignon ont été sensibilisés à la protection et à la conservation de notre environnement (7 classes pour la traditionnelle collecte des déchets sauvages sur les chemins communaux, accompagnées par les associations goulainaises partenaires (Le Club des Cyclotouristes, Les Extra-pédestres, L'Amicale Bouliste, L'Inter-société, Les Amis du Cheval et du Poney, Goulaine Nature Environnement) et 10 classes lors des ateliers interactifs animés par Humus 44, Toubitri et UNAPLA 44.

Le grand public a, quant à lui, profité des conseils des associations TOUBITRI et HUMUS 44 sur le marché du 03/04/2013



Objectif zéro pesticide, 100% Biodiversité

Afin de préserver l'environnement et la santé de tous, Basse-Goulaine réduit chaque année son utilisation de pesticides dans l'entretien des espaces verts. Cette gestion raisonnée s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. Elle consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques naturelles et leurs usages. La Municipalité a donc fait le choix de laisser naturels des espaces peu fréquentés et plus sauvages. En revanche, les secteurs à forte fréquentation recevront, comme auparavant, un entretien régulier.

Dans le même esprit, Nantes Métropole revoit sa manière d'entretenir les bords de route. Pour favoriser la biodiversité, et en dehors des zones à enjeux sécuritaires, des fauches moins rases (minimum 8 cm de hauteur d'herbe) et moins fréquentes : 2 passages sur les accotements (début d'été, automne), un seul sur les fossés et les talus en hiver, seront effectués. Un soin tout particulier sera également apporté pour permettre aux haies de mieux se développer : utilisation du lamier, taille à l'aplomb des fossés, pas de taille horizontale...

Je ne cueille pas dans la nature une plante que je ne connais pas, car il peut s'agir d'une espèce protégée. La cueillette de ces espèces peut parfois entraîner leur disparition et bouleverser leur écosystème.



M. Michel FEVRIER, apiculteur référent sur la Ville désigné dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique (UNAPLA)



Edition de la brochure sur l'Agenda 21 de la commune

Au cours du mois de juin dernier, vous avez découvert dans vos boîtes aux lettres l'Agenda 21 de la Ville de Basse-Goulaine. Cet ouvrage vous explique les principes d'un Agenda 21, la démarche adoptée par la Ville pour le mener à bien. Il décrit les 21 actions à réaliser sur les mois/années à venir par les groupes de travail.



SCOLAIRE, ENFANCE & JEUNESSE



Le Printemps s'est invité au Relais Assistantes Maternelles

Tout en écoutant les histoires contées par Laurence MOUILLE, les enfants ont accroché bourgeons, fleurs de pommiers, oiseaux, insectes et outils de jardinage pour former une belle fresque murale. Les senteurs des fleurs (jonquilles et jacinthes sauvages du jardin), la découverte des fruits de saison et la rencontre avec une grenouille et des têtards étaient également au rendez-vous.



Des tablettes à la cantine

Afin d'établir le pointage des enfants empruntant la restauration scolaire, le personnel municipal a été équipé de tablettes tactiles. Le mercredi 17 avril, M. le Maire a remis officiellement ce nouveau matériel qui s'inscrit dans la volonté de la municipalité de moderniser ses services.



Jeu de Pâques : un monde enchanté dans le Parc de la Grillonnais

Lundi 1^{er} avril dans le Parc de la Grillonnais (3 hectares), près de 450 personnes sont entrées dans le monde de Merlin l'Enchanteur. Organisée par le Centre Municipal Jeunesse et la mairie, cette matinée moyenâgeuse a une nouvelle fois remportée un vif succès !



De la danse jusqu'au bout de la nuit...

Samedi 11 mai, le Conseil des Jeunes de Basse-Goulaine a innové en organisant, pour sa 5^{ème} édition, une soirée sur le thème de la danse ! Pour se mettre dans l'ambiance, Julie, la coach professionnelle de ZUMBA, a proposé 1h30 de chorégraphies sportives. Infatigables, les jeunes ont directement enchaîné sur la 2^{ème} partie de la soirée : JUST DANCE PARTY ! Près de 230 danseurs sont entrés en piste pour reproduire, sur la musique du célèbre DJ Paco Numark Team, les mouvements affichés sur l'écran géant de la salle Paul Bouin !



SCOLAIRE, ENFANCE & JEUNESSE



Collège de Goulaine

- Section Badminton du Collège de Basse-Goulaine

Mercredi 27 mars, au gymnase du Collège Grand Air de La Baule, l'équipe Minime de la section badminton de l'association sportive du Collège de Goulaine, accompagnée de leur professeur d'EPS, Mme Ribaute, est devenue Championne Départementale !

- Découverte de la Capitale et exposition

23 élèves de 4^{ème} ont découvert, le temps d'une journée, les lieux emblématiques de Paris. Les Invalides, le musée de l'armée, la Tour Eiffel, le quai Branly et son musée consacré aux arts premiers, etc... des premiers pas dans la Capitale qui s'avéraient être une grande première pour certains élèves ! Par la suite, les élèves ont continué leurs recherches sur les arts premiers DOGONS en réalisant une exposition au CDI du Collège. Une bonne façon de s'ouvrir aux autres et de se cultiver !



Collège St Gabriel

La semaine du 15 au 19 avril a été riche en événements. Les élèves de 6^{ème} ont découvert Nantes et son patrimoine : la Cathédrale, le passage Pommeraye, le Maillé-Brézé, le château, etc... Pendant que les élèves de 5^{ème} séjournaient en Grande-Bretagne ou à Benodet, ceux de 4^{ème} et quelques élèves de 3^{ème} découvraient l'Espagne et l'Allemagne (dans le cadre d'un jumelage).



Ecole du Grignon : formation aux premiers secours



Le parcours APS des élèves du Grignon se termine cette année par les élèves de CM2 qui ont bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours. 3 séances réparties sur l'année leur ont permis de savoir intervenir auprès d'un blessé. Cette formation menée en partenariat avec la protection civile s'est déroulée dans le cadre scolaire et de celui du projet d'école grâce au soutien de Harmonie Mutualiste et de la municipalité, le tout coordonné bénévolement par M Corduan, parent d'élève.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : JOURNEES VELOS ET TROTINETTES

Les journées vélos du 30 et 31 mai 2013

A l'occasion des journées Education Routière organisées par la municipalité, M. Jean-Claude BONDU, Conseiller délégué aux transports et à la sécurité routière, sur le site du Gymnase Henri Michel, 159 élèves des classes CE1 et CE2 de l'Ecole du Grignon et 55 élèves des classes CE2 et CM1 de l'Ecole St Brice ont participé à un module trottinettes / vélos. Supervisés par des animateurs, les enfants ont parcouru des circuits de maniabilité (obstacle, slalom, etc...) et également des circuits routiers (respect des règles de conduite de circulation de signalisation et partage de la route).



ESPACE CULTUREL

Rencontre Hispanique

Vendredi 12 avril, un air espagnol régnait sur Basse-Goulaine. M. Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine a eu le plaisir de rencontrer M. José ORTIZ, Maire de Briviesca, ville castillane située dans le nord-est de la province de Burgos. Cette première rencontre, organisée dans le cadre des échanges avec le Comité de jumelage est le point de départ d'une amitié entre les deux villes.



Une Victoire à l'unanimité au 14^{ème} Trophée de la Mode

Laetitia DROUET, âgée de 31 ans, résidant sur Ligné et présente l'an passé, a cette fois conquis toute la salle avec ses tenues de soirée et ses inspirations autour de l'univers du mariage. A l'unanimité, le jury, présidé par Antoine COSNEAU invité d'honneur de la soirée et composé d'élus et de professionnels de la mode, lui a décerné le 14^{ème} Trophée de la mode. Elle confirme également son talent en remportant le coup de cœur du public. Les deuxième et troisième places ont été attribués respectivement à Natacha PERRAULT et Franck LEBREC.

Journée du patrimoine

Dimanche 15 septembre
Départ à 9h, parking du Grignon

La ville de Basse-Goulaine, en partenariat avec l'association les «Extra Pédestres» vous convie à une visite randonnée qui vous fera remonter l'Histoire. Cette journée destinée à promouvoir le bâti ancien, les paysages et les savoir-faire traditionnels vous permettra de découvrir, d'admirer et de partager la richesse patrimoniale unique de Basse-Goulaine et de sa région.



EUROSPORTS

Activité pédestre, badminton, basket, parcours à vélo, judo, tennis, pétanque, tennis de table, twirling ou encore volley, LE SPORT était bien représenté le 1^{er} mai dernier. Tout au long de la journée, 102 enfants âgés de 8 à 13 ans se sont exercés sur des ateliers «découverte». En fin d'après-midi, des récompenses ont distingué les équipes s'étant reflétées durant la journée. La fidélité des associations partenaires ainsi que l'investissement déployé par les organisateurs de cette journée, pilotée par M. José GODINHO, Adjoint à la vie sportive et aux loisirs, soutenu par les membres de la commission vie sportive et loisirs, par l'Union des commerçants et artisans et par l'Inter-Sociétés, ont contribué à la réussite de cet événement.



Démocratie et Citoyenneté

Vers la fin des commerces de proximité ?

Comme tous les Goulainais nous avons constaté la fermeture de plusieurs commerces sur notre commune. Nous trouvons cette situation extrêmement préoccupante. Face à des centres commerciaux régionaux en position de monopole et à leur fort pouvoir d'attraction sur la population, entretenu par des surdoses de publicités papier, les commerces locaux ont bien du mal à se maintenir dans nos communes. Le choix d'implantation des futurs équipements publics à la Herdrrie ne favorise pas la fréquentation du bourg et de ses commerces. En outre le fait que le bus ne passe pas par le centre bourg doit sans doute avoir une influence négative. L'avantage de la proximité n'en est plus un. L'utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail s'étant généralisée, nombreux sont les Goulainais qui intègrent le fait de faire leurs courses après le travail dans les centres commerciaux situés près des axes de communication. Il apparaît aussi que le coût de location des locaux des commerces au rez-de-chaussée de certains immeubles privés récents pèse lourdement sur leurs résultats et compromet leur maintien. C'est ce phénomène que l'on observe pour le bourg de Basse-Goulaine. Année après année, mois après mois, nombre de gérants de commerces de proximité, asphyxiés, ont dû fermer leurs portes.

Besoin de lien social

Pourtant ces commerces, qu'ils soient du domaine purement alimentaire ou du domaine de la santé en passant par les services, constituent une structure indispensable de nature à faciliter la vie quotidienne des personnes de tous âges et de toutes conditions physiques ou sociales. Ils favorisent aussi les relations humaines et réduisent les déplacements en limitant l'utilisation des voitures. Il est de la responsabilité de tout un chacun de changer ses comportements en matière de consommation et participer ainsi au maintien des commerces de proximité en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Et pour l'avenir ?

Personne à Basse-Goulaine n'aimerait que les commerces de proximité fuient tous le centre bourg. Notre ville compte environ 8200 habitants et dans les prochaines années elle devra se hisser au niveau d'autres communes de l'agglomération nantaise. De nouveaux habitants, séduits par son cadre de vie, viendront s'y installer avec leurs familles. Nous souhaitons que des décisions ambitieuses soient enfin prises en concertation avec la totalité de la population Goulainaise. Notre groupe d'élus de gauche considère qu'une municipalité se doit de tout mettre en œuvre pour soutenir la vitalité de son cœur de ville. Un urbanisme mieux maîtrisé, des anticipations en termes de réserves foncières, des projets immobiliers réalistes et raisonnés moins consommateurs d'espace communal, respectueux de l'environnement, des locaux commerciaux à des tarifs raisonnables, l'amélioration de la signalisation des commerces pour permettre de les identifier facilement, sont des axes majeurs de notre projet de gestion future pour la commune.

Les élus du groupe Démocratie & Citoyenneté le 10 Juin 2013.

Permanence le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 12h00.

Agir et s'épanouir à Basse-Goulaine

Le changement du Rythme Scolaire

Le nombre d'élèves en état d'échec scolaire augmente. Est-ce le rythme scolaire qui en est la principale cause ou plutôt l'abandon et la négligence de certains parents dans leur éducation. L'éducation nationale doit instruire et non éduquer. Dixit le corps enseignant trois temps composent les 24 heures d'une journée : familiale-scolaire-récréatif. Hélas les temps familiaux sont devenus peu de chagrin à côté du temps scolaire et surtout récréatifs qui ont augmenté de façon dangereuse pour leur équilibre. Les professeurs dans les zones sensibles sont en difficultés pour se faire entendre et respecter. Un nouveau rythme scolaire n'y changera rien sauf pour les dépenses publiques.

Au dernier conseil un élu de la Liste «Démocratie et Citoyenneté» affirme que : «Toutes les communes ayant décidées de mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, se verront allouer une dotation forfaitaire de 50 € par élève».

A la rentrée 2012 : 6 600 000 élèves ont franchies les portes des écoles. Si toutes les municipalités françaises acceptaient il faudrait trouver dans les caisses vides de l'état la somme de : 330 Millions d'euros. Qui paiera ?

Les élus de gauche rajoutent : «Que la commune n'a aucun intérêt à se priver d'une dotation de 50 € par élève». Votre état d'esprit nous fait peur : profiter de la communauté sans compter est irresponsable et si par hasard vous gériez un jour Basse-Goulaine avec cet état d'esprit vous dilapideriez rapidement les finances saines de celles-ci.

Contacts :

agir.a.bassegoulaine@free.fr ou

tél : 06 24 54 66 51.

Permanence local Mairie tous les deuxièmes samedi de chaque mois de 10h30 à midi ou sur rdv.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

PARMENT Oscar 03 avril 2013
BRUNELLIÈRE Hugo... 07 avril 2013
GUILLERMIC Lou..... 17 avril 2013
JAUFFRIT Timéo..... 26 avril 2013
DOIZON Anaé 27 avril 2013
PRONOST Lilian02 mai 2013
FRADIN Kylann05 mai 2013
MANSOUR Yasmine ...05 mai 2013
MAHIEUX Angela.....10 mai 2013
MAHIEUX Andrew10 mai 2013
LE BORGNE Liv19 mai 2013
CHARPENTIER Tess21 mai 2013
ZAHOU Sacha24 mai 2013
DRAPEAU Thomas26 mai 2013
LADA Sacha02 juin 2013

MARIAGES

GUILLOIS Fabrice & MONTOLE NGOKA Marlène..... 30 mars 2013
VERSARI Cédric & BELLAT Sandrine..... 30 mars 2013
PLANTARD Pascal & GRÉGOIRE Béatrice..... 20 avril 2013
LAZIN Pascal & FAVREAU Frédérique..... 10 mai 2013
GEADAS VALÉRIO Joaquim & FORT Marylène 10 mai 2013
MOQUAY Frédéric & MARTINEAU Nathalie 18 mai 2013
GUET Maxime & TIROUFLET Marine 25 mai 2013
PATY Morgan & MERCERON Caroline..... 01 juin 2013
LEVÉQUE Jérémy & AUGEREAU Fiona 08 juin 2013
TAILLIER Thierry & ROBIN Aurélie..... 08 juin 2013
GALLARD Jérôme & RICHARD Delphine 22 juin 2013

DÉCÈS

BRIFFAULT Joël 64 ans ..04 mars 2013
STEVANT Thérèse 92 ans ..28 mars 2013
DROUIN Adolphe 93 ans ..29 mars 2013
ILLOUL Boussad 91 ans ..11 avril 2013
CHARRUAU Odile 90 ans ..19 avril 2013
BELLEC Roger 78 ans ..20 avril 2013
BARANGER Annie 48 ans ..28 avril 2013

CHAMPAIN née DUVAL Aline 92 ans ...03 juin 2013
ROUX née BOURON Christiane . 85 ans ...04 juin 2013
OGER Claude 69 ans ...06 juin 2013
EMPROU née LE BIANNIC Thérèse 61 ans ...14 juin 2013
LE STUNFF Franck 46 ans ...15 juin 2013
JANNIN Bernard 80 ans ...23 juin 2013

M. Bernard JANNIN, Conciliateur depuis 22 ans, dont 20 ans sur Basse-Goulaine, est décédé le 23 juin 2013 à l'âge de 80 ans. La Ville de Basse-Goulaine tient à saluer son travail et son dévouement auprès de la population goulainaise.



«So.POOL» : votre Centre Aquatique

Découvrez «So.POOL», le nouveau centre aquatique intercommunal de Basse-Goulaine / St Sébastien sur Loire.



✓ So.POOL offre un espace conjuguant sport, bien-être et détente. Inondé de lumière, le bâtiment est entouré de baies vitrées et propose, aux petits comme aux grands, un large choix d'activités sportives et ludiques : séances bébés nageurs, Kid's Mania (pour faire découvrir aux enfants de 4 à 12 ans les disciplines comme le plongeon, la natation synchronisée, le water-polo...) et fitness en bassin pour se remettre en forme (aquabiking, aquafitness, aquabalance, aquazen, aquarelas, aquaforme, aquafit, aquapower, aquaryhtmo, aqua-building et le tout nouveau concept de l'aquafusion).

✓ Ce lieu de vie est ouvert et accessible à tous, les bassins et l'équipement étant adaptés aux besoins des particuliers, des scolaires, des Instituts d'Education Motrice, de l'association de natation et des personnes à mobilité réduite.



Élévateur de piscine permettant de prendre en charge une personne à mobilité réduite du vestiaire jusqu'au bord de la piscine et de la faire descendre dans l'eau d'une manière douce, simple et sûre.

Vous disposerez donc :

- d'un bassin d'apprentissage d'environ 160 m², profondeur de 0,40 m à 1,40 m, pour apprendre à être plus à l'aise dans l'eau,



- d'un bassin de nage de 25 m avec 6 couloirs, profondeur unique de 1,80 m pour les nageurs,



- d'un bassin de détente ludique de 160 m², profondeur unique de 1,20 m avec 5 alcôves massantes, cascade, banquette massante et jets,



- d'une pataugeoire sous forme de lagune de jeux aquatiques pour l'éveil des tout-petits de 70 m²,

- des plages extérieures.

La construction du centre So.POOL a été pensée dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, avec des exigences élevées, pour donner un confort optimal à ses visiteurs. Cette volonté passe en premier lieu par une bonne gestion des eaux de baignades et pluviales. L'équipement sera chauffé par une chaudière bois complétée par une pompe à chaleur et le traitement de l'eau se fera à l'ozone afin de réduire l'apport en chlore et détruire les bactéries. Le Centre permettra donc aux usagers de vivre une expérience aquatique unique dans un espace sain.



✓ Installé à la périphérie des deux communes, à l'angle de la route du Loroux-Bottereau, de la rue des Plantes et de la rue de Tasmanie, ce nouvel établissement ne manquera pas de fréquentation. Estimée en moyenne à 177 000 entrées, la première année, et 200 000 sous 3 ans, le centre répartira son temps d'ouverture entre le grand public, les scolaires, les IEM et le club de natation de St Sébastien sur Loire.

✓ Un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), créé en septembre 2009, a eu en charge les études et la construction.

Budget associé au centre aquatique :

Le coût des travaux s'élève à 10,4 millions d'euros HT. Le Conseil général subventionne le projet à hauteur de 3,5 M€, le CNDS à 550 000 €, l'ADEME à 213 800 € et l'enveloppe parlementaire à 90 000 €. Un solde d'environ 6,05 M€ sera à la charge des communes au prorata de leur population.

✓ Pour faciliter la gestion du centre, les villes de Basse-Goulaine et St Sébastien sur Loire ont fait le choix d'une **délégation de service public**. La proposition de l'entreprise «Espace Récréa» a été retenue. Cette société expérimentée, basée à Caen, gère déjà 36 centres aquatiques et assurera la gestion administrative et financière du centre, l'accueil des usagers (publics, scolaires, associations) avec la mise en place d'activités sportives, de loisirs ou de groupe, ainsi que le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages pour une durée de 6 années. M. Erwan PETEL dirigera le centre aquatique et son personnel composé d'environ 18 salariés (14 personnes équivalent temps plein) répartis dans les domaines de l'animation, du coaching sportif, de l'encadrement, de l'hygiène, de l'accueil et des services techniques.

Cette délégation prendra en compte la gestion, l'animation, le renouvellement des matériels, l'entretien des équipements, les traitements (eau, air et chauffage) et la gratuité des scolaires du CP jusqu'aux classes de 6^{ème}, soit un coût pour les deux communes, par an et pendant 6 ans, de : 432 000 €, réparti au prorata de leur population excepté pour les scolaires ou chaque municipalité prendra en compte ses effectifs.



De gauche à droite : M. Erwan PETEL, Directeur du Centre Aquatique SO.POOL, M. Gilles SERGENT, Président Directeur Général d'Espace Récréa, M. José GODINHO, Adjoint à la vie sportive et aux loisirs de Basse-Goulaine, M. Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine et Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, M. Philippe RIOUX, Adjoint au Maire Chargé de l'Aménagement de la ville de St Sébastien sur Loire, représentant M. Joël GUERRIAU, Sénateur de Loire-Atlantique et Maire de St Sébastien sur Loire et M. Alain HARDOUIN, Adjoint au Maire Chargé de la vie sportive et associative de St Sébastien sur Loire, lors de la signature du contrat de délégation de service public, le mercredi 19 juin dernier.

Horaires d'ouverture :

En périodes scolaires, le grand public pourra piquer une tête :

- le lundi de 9h à 14h et 17h à 20h,
- le mardi de 7h30 à 9h, de 12h à 14h et de 17h à 22h,
- le mercredi de 7h30 à 9h et de 12h à 20h30,
- le jeudi de 7h30 à 9h, de 12h à 14h et de 17h à 20h,
- le vendredi de 7h30 à 9h, de 12h à 14h et de 17h à 22h,
- le samedi de 12h à 18h,
- et le dimanche de 10h30 à 18h.

A titre indicatif, l'espace est gratuit pour les moins de 3 ans et l'entrée à l'unité est de 2€80 pour les enfants (3 à 8 ans), 3€80 pour les ados (9 à 14 ans) et 4€80 pour les adultes (15 ans et plus). L'ensemble des tarifs des entrées, activités et abonnements sont disponibles en mairie ou sur le site www.recrea.fr

La nouvelle piscine connaîtra ses premiers plongeurs à partir du 1^{er} août prochain.

Parole aux associations

Philatélie : retour sur la saison 2012/2013 avec les scolaires du Grignon

Aidée par la Direction et les enseignants de CM1 et 2, l'activité «Collection de timbres» prend tout son sens en matière de loisir, jeu et instruction. Rechercher nos départements, situer les pays de l'Europe, construire un exposé, etc..., permettent aux jeunes d'acquérir des connaissances tout en s'amusant. La cinquantaine d'inscrits prouvent cet intérêt. En juin, avec la participation de la municipalité, des récompenses ont été délivrées pour le plus grand plaisir de ces jeunes passionnés.



Synergie

Quand les plus grands clubs d'harmonica et de danse country de la région s'associent cela donne un final très dynamique et convivial. Le Gala 2013 des Amis de l'Harmonica s'est déroulé le 21 avril dernier à la salle Paul Bouin devant une assistance nombreuse et enthousiaste, malgré la concurrence du soleil. Merci Goulaine Country !



Montée en Régionale de l'équipe Sénior

A l'issue d'une saison presque parfaite (6 victoires et 1 nul), l'équipe Sénior masculine du TCBG a obtenu sa montée en Régionale 3 pour l'année prochaine. Une performance espérée depuis longtemps et accentuée par le bon résultat de l'équipe Sénior 2 qui accède également à la division supérieure.

ACBG : Un joli cadeau d'anniversaire

Après une montée en championnat de ligue à la fin de la saison dernière, l'équipe séniors «A» franchit un nouveau palier en accédant à la Division Régionale d'Honneur, niveau encore jamais atteint. Des belles réussites également pour les équipes jeunes dans leurs championnats et tournois. Un succès général dignement fêté le 1^{er} et 2 juin dernier à l'occasion des 50 ans du club.

L'expo du Photo Club

Les 25 et 26 mai, près de 250 visiteurs ont apprécié la diversité des sujets exposés par le Photo Club de Basse-Goulaine. La vingtaine d'adhérents présentait une sélection de leurs récents travaux, en argentique ou numérique, en noir et blanc ou en couleur sur les thèmes «Seul» et «Regard».



Mobilisation générale des souvenirs !

Les collectionneurs de Goulaine lancent un appel à vous tous pour rechercher dans vos tiroirs, vos malles et vos greniers des souvenirs de la Guerre 1914-1918. Vous possédez des lettres ou des cartes postales de poilus, des photos, des décorations, des papiers militaires, des objets les plus divers qui témoignent de la vie dans les tranchées, merci de contacter M. Claude ELOUARD au 0240545318 ou à claud-elouard@orange.fr. Une exposition, sous vitrines, sur le Centenaire de cette guerre sera proposée à la Médiathèque René Guy Cadou du 18 février au 1^{er} mars 2014.

Nouveauté à la rentrée 2013

Des Ateliers Multimédias de l'Amicale Laïque (AMAL) débiteront en septembre prochain. Cet apprentissage sur les technologies récentes du multimédia est ouvert à tous (usages personnel et/ou familial). Les premiers ateliers traiteront sur : la photo (traitement de l'image), la vidéo (tournage et montage), Internet (création de site et réseaux sociaux) et l'ordinateur (sauvegardes).

Plus d'informations sur <http://albg44.free.fr>

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Un Comité de Jumelage dynamique !

Tandis que les relations avec Theley se poursuivent (échanges de délégations et de jeunes sportifs) des liens s'établissent avec l'Espagne (visite du Comité de BG en novembre, accueil du maire de Briviesca et de 22 personnes en mars et en mai, accueil de 12 jeunes prévu en juillet, échanges linguistiques). Le Comité organise des cours d'Anglais et d'Espagnol, il est actif au marché de Noël. Ouvert à tous, il participe à la vie culturelle et sportive de la commune.

Détente au fil de l'eau

Souvenir ensoleillé d'une des sorties proposées par l'Association Bouquet d'Automne : la croisière déjeuner sur l'Erdre du 15 mai 2013. D'autres sorties sont prévues pour le deuxième semestre 2013, contact Mme Chiron Danielle tél : 02 40 54 92 58, mail remychiron@sfr.fr, roger.bellouard@orange.fr



Le Goulaine Tennis de Table Champion de D1 Loire-Atlantique

Un premier titre de Champion de D1 Loire-Atlantique a été remporté par le Goulaine Tennis de Table le 19 mai dernier à Carquefou. Une belle récompense pour le club! Parmi les nouveautés 2013/2014, venez découvrir les séances de Fitness Ping Tonic (alliant Fitness et Tennis de Table) et des entraînements pour les retraités le lundi de 17h30 à 19h. Renseignements : William (06 62 50 60 13) Pascale (06 16 08 03 79).

Les ateliers jeunes de Théâtre & Loisirs

50 jeunes répartis dans 4 ateliers de «Théâtre & Loisirs» se sont produits salle Paul Bouin à Basse-Goulaine début juin 2013. Sous la houlette des 4 professeurs, chaque cours a pu créer et mettre en valeur le travail effectué durant toute cette année. Chaque cours a créé son propre spectacle et a enchanté les nombreux spectateurs venus les applaudir.



A VOTRE AGENDA

JUILLET

Gala Nad'Danse : dimanche 7 juillet - salle Ligéria à Sainte Luce sur Loire

Feu d'Artifice et bal : samedi 13 juillet - 23h - square de Theley

AOUT

Soirée souvenirs de vacances du Centre Municipal Jeunesse :
vendredi 30 août - à partir de 17h - Centre de loisirs de la Chesnaie

SEPTEMBRE

Le Forum des Associations : samedi 7 septembre - de 10h à 15h - Complexe Henri Michel - entrée libre

Les Sentiers de Goulaine : dimanche 8 septembre - 9h30 - Complexe Henri Michel - sur inscriptions (informations au dos)

1^{ère} Récolte des ruches Goût'lainaises :
samedi 14 septembre - parc de la Grillonnais

Tournoi de volley de l'ALBG :
samedi 14 septembre - à partir de 14h - salle de Goulaine

Randonnée à l'occasion de la journée du patrimoine :
dimanche 15 septembre - 9h - départ parking du Grignon

Les Virades de l'Espoir (randonnée à pied et à vélo) :
dimanche 29 septembre - 8h45 - départ parking square de Theley

Journée de l'Amicale Laïque :
dimanche 29 septembre, heure et lieu à définir

OCTOBRE

Accueil des Nouveaux Goulainais :
vendredi 4 octobre - 19h - salle Paul Bouin (plus d'informations au dos)

Pièce de théâtre «Le Clan des divorcés» :
dimanche 6 octobre - 17h - salle Paul Bouin - Tarifs : 12€, 6€ ou abonné

A NOTER : Semaine Bleue - du 21 au 26 octobre
Programme à découvrir sur www.basse-goulaine.fr

Forum 2013 des Associations
Social • Culture • Loisirs • Sport • Environnement

Complexé Henri Michel
Entrée gratuite

Samedi 7 septembre 2013
de 10h à 15h

Ville de Basse-Goulaine

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les associations sportives, culturelles et sociales qui font le dynamisme de la commune de Basse-Goulaine !

Samedi 7 septembre
De 10h à 15h – Complexe Henri Michel
Entrée Libre

Courses à pied de 15 km et 6 km

Dim. 8 septembre 2013
Les Sentiers de Goulaine

Accueil à partir de 8 h
Complexe Henri Michel

Départ 9h30 (6 km) et 9h40 (15 km)

Classements distincts
Hommes/femmes

Courses Gratuites
ouvertes à tous

Adultes et enfants
(nés en 1997 et avant)

Inscription sur www.basse-goulaine.fr
ou en mairie avant le vendredi 23 août 2013

Manifestation organisée avec le soutien de l'Union des commerçants et des artisans de Basse-Goulaine

Ville de Basse-Goulaine

LES SENTIERS DE GOULAINES

Les inscriptions pour la 10^{ème} édition des Sentiers de Goulaine sont ouvertes ! Cette manifestation sportive propose deux courses (6 km et 15 km), et donne rendez-vous aux coureurs amateurs et professionnels.

Dimanche 8 septembre - Accueil à partir de 8h
Complexe Henri Michel
Inscription obligatoire avant le vendredi 23 août :
directement en mairie ou sur www.basse-goulaine.fr

Samedi 14 septembre
de 10h à 12h
Dans le Parc de la Grillonnais

1ère récolte des ruches
Goût'lainaises

Mise en pots, dégustation et échanges avec les « Happyculteurs »

UnApla Agenda ACTION G Ville de Basse-Goulaine

1^{ère} RECOLTE DES RUCHES «Goût'lainaises»

Venez goûter le miel produit par les 3 ruches installées dans le Parc de la Grillonnais ! Au programme : mise en pots, dégustation, échanges avec les «Happyculteurs» et animations autour des abeilles.

Samedi 14 septembre
De 10h à 12h - Parc de la Grillonnais

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX GOULAINAIS

Vendredi 4 Octobre
19h salle Paul Bouin

Inscriptions obligatoires :
sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie
avant le vendredi 27 septembre 2013

Ville de Basse-Goulaine

LA CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX GOULAINAIS

Bienvenue à Basse-Goulaine ! Cette soirée vise à présenter la Ville aux nouveaux foyers goulainais, arrivés entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013.

Vendredi 4 octobre - 19h - salle Paul Bouin
Inscription obligatoire avant le vendredi 27 septembre : directement en mairie ou sur www.basse-goulaine.fr

LA SÉLECTION de la Médiathèque René Guy Cadou

ROMAN POUR ADULTES

« 22/11/1963 »
de Stephen King
Editions Albin Michel



22 novembre 1963 : trois coups de feu à Dallas. Le président Kennedy s'écroule et le monde bascule. Et vous, que feriez-vous si vous pouviez changer le cours de l'Histoire ?

2011 : Jake Epping, jeune professeur au lycée de Lisbon Falls, dans le Maine, se voit investi d'une étrange mission par son ami Al, patron du snack bar local, atteint d'un cancer. Une «fissure dans le temps» au fond de son restaurant lui permet de se transporter en 1958 et Al cherche depuis à trouver un moyen d'empêcher l'assassinat de Kennedy. Sur le point de mourir, il demande à Jake de reprendre le flambeau. Il va se trouver plongé dans les années 60, celles d'Elvis, de JFK et d'un solitaire un peu dérangé nommé Lee Harvey Oswald. Il va aussi découvrir qu'altérer l'Histoire peut avoir de lourdes conséquences...

Stephen King, conteur hors pair, nous entraîne dans la culture populaire américaine.

DVD POUR ADULTES

« Argo »
réalisé par Ben Affleck
Editions Warner Home Vidéo



Le 4 novembre 1979, au summum de la révolution iranienne, des militants envahissent l'ambassade américaine de Téhéran, et prennent 52 Américains en otage. Mais, au milieu du chaos, six Américains réussissent à s'échapper et à se réfugier chez l'ambassadeur canadien. Sachant qu'ils seront inévitablement découverts, et probablement tués, un spécialiste de «l'exfiltration» de la CIA monte un plan risqué pour les faire sortir du pays. Un plan si incroyable qu'il ne pourrait exister qu'au cinéma...

Ce troisième long métrage de Ben Affleck, d'une habileté étonnante, a remporté l'Oscar 2013 du meilleur film.

A noter : La médiathèque vous propose des films récents 4 mois après leur sortie en salles !

Le Centre de Loisirs de la Herdrie



Un nouvel équipement pour les petits Goulainais

La municipalité a souhaité lancer la construction d'un centre de loisirs qui permettra d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, d'anticiper les évolutions des besoins, de développer les activités proposées et qui soit accessible à tous, notamment aux PMR. La norme environnementale RT2012 sera appliquée, avec une amélioration de 10% des critères.

Cette nouvelle construction sera située en entrée de ville, proche du lycée de la Herdrie, sur un terrain de 2,3 ha acquis en 2009 et destiné à recevoir des équipements publics, elle disposera d'un parc arboré.



La ville de Basse-Goulaine dispose d'un service jeunesse œuvrant en direction de 3 publics différents (3-7 ans, 7-13 ans et 14-18 ans) à travers des équipements communaux dispersés sur la commune.

Pour accueillir le centre de loisirs elle loue un équipement dans le domaine du Manoir de la Chesnaie qui est propriété du CMCAS-EDF.

Malgré son environnement idéal, ce bâtiment n'est plus capable de répondre aux normes actuelles exigées (notamment en termes d'accessibilité PMR).

A ces dysfonctionnements s'ajoutent le coût de la location et surtout une capacité d'accueil insuffisante en hiver, ce qui entraîne la nécessité pour la ville d'occuper d'autres sites.



L'ORGANISATION DES LOCAUX

Le projet est composé de deux bâtiments linéaires, une allée en pente douce mène les usagers, depuis le parvis, au cœur du bâtiment.

Le centre d'accueil maternel (3 à 6 ans) est placé à l'Ouest, au plus proche de l'accès, permettant de maintenir le contact parent-enfant le plus longtemps possible. Leur espace de jeux extérieurs est situé au Sud, cette partie modeste par la taille permet une meilleure surveillance des enfants.

Les primaires (7 à 12 ans) sont dans la partie Est du bâtiment, leur espace de jeux s'ouvre sur le fond de parcelle, espace dédié au verger et au jardin pédagogique.

Les espaces dédiés aux adolescents se trouvent à l'Est et Sud Est, ils sont ouverts sur la plus grande partie du terrain. Leur atelier s'organise autour de la bibliothèque.

Le restaurant se trouve à l'Ouest, côté rue de la Chesnaie, pour la facilité de l'accès de service, la salle s'ouvre sur le parc.

L'hébergement est au Nord pour plus de calme, cet espace ayant le moins besoin de lumière. Les sanitaires qui leur sont dédiés recevront un éclairage zénithal pour capter la lumière du matin.

LES FONCTIONNALITES

Développer des espaces ludiques au cœur du centre de loisirs, supports d'activités pédagogiques tournés autour de la découverte.

Stationnement des visiteurs proche de l'espace d'accueil, relié au bâtiment par un parvis.

Éviter les croisements des flux et les conflits d'usages entre véhicules motorisés, cyclistes et piétons.

Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et l'entretien des surfaces minérales.

Évacuation des eaux de ruissellement vers des noues d'infiltration afin de valoriser le contexte paysager.



Coût prévisionnel (travaux) : 3 310 000 € HT

Délai fin de travaux : Décembre 2014

Financement prévisionnel (juin 2013)

DETR : 75 000 €

Contrat Régional d'Agglomération : 103 930 €

Caisse d'Allocations Familiales : A VENIR

DRJSCS : A VENIR

ADEME : A VENIR

Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Basse-Goulaine
Architecte : S.Alain Architectes et Associés
AMO : ARKEPOLIS

Restauration de la Chapelle St Michel



Basse-Goulaine préserve son patrimoine

Dans le cadre de la valorisation de son patrimoine, la municipalité va procéder à la restauration de la chapelle St Michel, datant du XVI^e siècle.

Cet édifice, situé au n° 50 de la rue Busson-Billaud, étant propriété communale, il est de notre devoir d'assurer son entretien, sa conservation et sa pérennité, il est un héritage de notre histoire.

Nous avons pour cela sollicité la **Fondation du Patrimoine** afin qu'elle nous accorde son soutien, reconnue d'utilité publique elle pourra recueillir des dons pour financer ce projet de sauvegarde grâce au lancement d'une **campagne de mécénat populaire** auprès des Goulainais.



HISTORIQUE

A l'origine, cette chapelle est assez éloignée du bourg, mais son utilité vient tout simplement des fréquentes inondations qui pouvaient rendre impossible l'accès à l'église St Brice.

La Chapelle St Michel jouait donc en quelque sorte le rôle d'église de rechange ou d'église annexe.

De même il était impossible d'enterrer les morts dans le cimetière principal quand les hautes eaux recouvraient la vallée. Les plus anciens de la commune se souviennent qu'au cours des grandes inondations de 1910 l'eau est montée au dessus de la porte actuelle du cimetière et a recouvert la plupart des tombes. Dans une telle situation impossible bien sûr de songer à creuser une sépulture. Heureusement, jusqu'au 19^e siècle, le cimetière St Michel (parcelle de terre autour de la chapelle) était là pour accueillir les corps des défunts décédés lors de ces périodes d'inondations.

(Source : « Histoire de Basse-Goulaine » Alain Bergerat)

TRAVAUX ENVISAGES

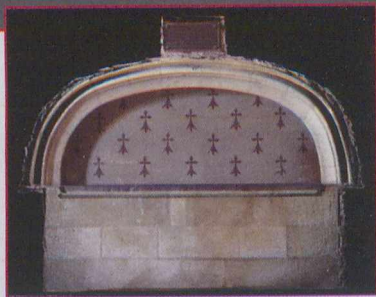
Mise en valeur et création d'une salle d'exposition

- ◆ Démolition du mur en limite de la rue Busson-Billault - **A**
- ◆ Création d'un cheminement piéton - **B**
- ◆ Plantations
- ◆ Éclairages pour une mise en valeur des façades

Ces travaux permettront également la mise en accessibilité (largeur du cheminement, pentes, seuils...) du bâtiment

- ◆ Restauration des encadrements tuffeux
- ◆ Restauration des joints
- ◆ Réfection de la toiture





Statue d'évêque mitré en façade

Coût prévisionnel : **99 175 €**

Date de début des travaux : **Septembre 2013**

Subvention Fondation du Patrimoine : **A VENIR**

Souscription : **minimum 5% de 49 479 €**

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

1. Organisation:

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

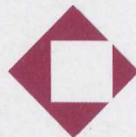
2. Moyens d'action:

Afin de réaliser sa mission, la Fondation du Patrimoine ;

- attribue son label à des particuliers, leur permettant de bénéficier de **déductions fiscales** à l'occasion de travaux de restauration d'un bien immobilier non protégé particulièrement représentatif du patrimoine,
- soutient des projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif, **en participant à leur financement**,
- contribue à mobiliser le mécénat en faveur de projets de restauration du patrimoine local,
- favorise la transmission des savoir-faire et métiers traditionnels.

Rejoignez-nous !

FONDATION



DU PATRIMOINE

DELEGATION de LOIRE-ATLANTIQUE

37 bis quai de Versailles
44000 Nantes
Tél : 02 40 12 43 17

paysdelaloire@fondation-patrimoine.org

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune et à 3 % du montant des autres dons.

FONDATION



DU PATRIMOINE

*Restauration de la
chapelle Saint-Michel*



Basse-Goulaine
Loire-Atlantique


Ville de
Basse-Goulaine

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT MICHEL

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la chapelle Saint Michel

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :
« Fondation du Patrimoine - Chapelle Saint Michel »

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de € et je bénéficie d'une économie d'impôt

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :
- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt

- OU de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt

La Fondation vous adressera un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu OU l'impôt sur la fortune
OU l'impôt sur les sociétés

Nom ou Société :

Adresse :

CP : Ville :

Coupon réponse à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE de Loire-Atlantique
37 bis, quai de Versailles - 44000 NANTES

Ouverture d'une souscription pour la restauration de la chapelle Saint Michel à Basse-Goulaine

Située au n° 50 de la rue Busson Billault, la chapelle Saint Michel est propriété communale.

La construction de cet édifice date du 16^e siècle : sa façade est ornée d'une statue d'évêque mitré et d'une cloche. La nef intérieure est voutée en ogive.

La Chapelle Saint Michel servait en quelque sorte d'église annexe lors des fréquentes inondations qui rendaient impossible l'accès à l'église Saint Brice.

La parcelle de terre autour de cet édifice a servi jusqu'au 19^e siècle à accueillir les corps des défunts décédés lors de ces périodes d'inondations.

Les travaux de restauration concernés par la souscription concernent :

- Le remplacement de la toiture ardoise et de la zinguerie
- La restauration des encadrements de la statue d'évêque en Tuffeaux
- La restauration de tous les joints et pièces au mortier de chaux

MONTANT TOTAL HT : 49 479.05 €



Les dons ouvrent droit pour les particuliers à **une réduction d'impôt de 66 % ou de 75 % pour ceux assujettis à l'impôt sur la fortune, et de 60 % pour les entreprises (dans la limite de 20 % du revenu imposable pour les particuliers et 5 % du chiffre d'affaires pour les entreprises).**



web

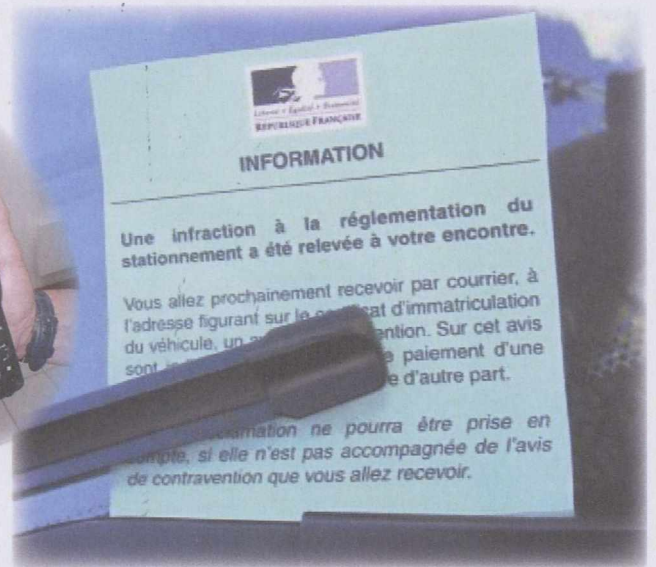
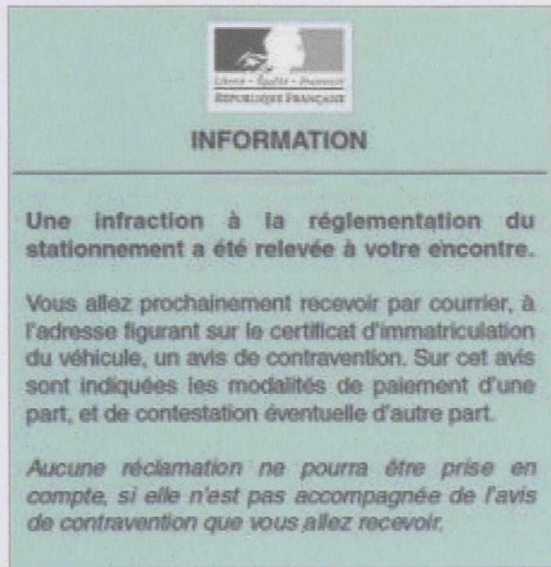
Scannez le code ci-contre et faites votre don sur notre site internet.



LE PROCES VERBAL ELECTRONIQUE EN PLACE A LA RENTREE

A compter de la 2ème semaine de septembre 2013, la Police Municipale de Basse-Goulaine se modernise et s'équipe d'un nouveau dispositif de verbalisation, le Procès-Verbal électronique (PVe).

Afin d'informer le contrevenant pour un stationnement illicite, l'agent de police apposera une notice de couleur verte sur le pare-brise du véhicule de l'utilisateur qui recevra son avis de contravention par voie postale quelques jours après.



De retour au poste, les données numérisées et verrouillées sont transférées au Centre National de Traitement de Rennes.

Le PVe remplace donc le PV manuscrit pour les contraventions à la circulation routière de classe 1 à 4 :

- arrêt et stationnement
- ceinture et casque
- croisements et dépassement de vitesse
- éclairage et signalisation
- règles de conduite,
- règles administratives
- priorité de passage-intersections
- infractions diverses
- alcool et stupéfiants
- état ou équipement des utilisateurs ou des véhicules
- coordination des transports

Les usagers gardent la possibilité de contester une contravention après réception du courrier. La contestation devra être adressée à l'Officier du ministère public compétent mentionné sur l'avis de contravention.

AVIS DE CONTRAVENTION	
Nombre de Points de contravention 400000000	Date de l'avis de contravention 28/08/2012
Madame, Mlle, Monsieur, Une infraction a été relevée à votre rencontre, dont le détail figure ci-dessous.	
Pour toute information complémentaire, consultez le site internet www.letat.fr/pve	
DURANT PAUL 1 RUE DES ACACIAS 73012 PINEAS	
Détails de l'infraction La contravention a été constatée à l'adresse suivante : Autoroute A101 Panneau C2550 Sens de circulation : SENS NORD Sens de circulation : SENS SUD	Identification du véhicule Immatriculation : AA-03-AA Pays FR Marque : BMW
Description de l'infraction FRANCHISEMENT D'UNE LIGNE CONTRAIRE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE Punies par Art. R. 412-10 et R. 412-11 du Code de la route Réprimé par Art. R. 412-10 et R. 412-11 du Code de la route	
Identification de l'agent verbalisateur Agent verbalisateur N° : 233030 Code Service : 773030000	
Montant de l'amende forfaitaire 126 €	
Si vous payez dans les 15 jours à compter du 28/08/2012, ce montant est ramené à 90 € Ce délai est porté à 30 jours en cas de paiement par toutes modalités ou par carte bancaire (par internet, par service client, ou auprès des guichets de l'état public).	
Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 28/08/2012, ce montant sera majoré et porté à 275 € Vous recevrez alors un AVIS D'AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE : soit 50% de cette dernière prime. Ce délai de paiement est en cas de contestation et porté à 60 jours en cas de paiement par toutes modalités ou par carte bancaire (par internet, par service client, ou auprès des guichets de l'état public).	
VOUS RECOMMANDÉZ L'INFRACTION Vous devez payer l'amende en utilisant un des modes de paiement énumérés dans le document joint. + Coordonnées pour cette amende forfaitaire : Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction, le retrait de points correspondant et met fin à l'action pénale (article 523 du code de procédure pénale et L325-1 du code de la route).	VOUS CONTESTEZ AVANT COMME L'INFRACTION Vous n'effectuez pas de paiement, USEZ le formulaire de requête en exonération joint et adressez-le, accompagné du formulaire de vos avis de contestation et des pièces justificatives, à : Monsieur l'Officier du ministère public près le Tribunal de Police de Langueux-Mairie TSA 41000 30094 REZINEUX CEDEX 9

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES 2013 »

L'Opération "Tranquillité Vacances" a pour but d'assurer une surveillance accrue des habitations durant les vacances.

Pour cela, il suffit de signaler son absence en remplissant le coupon-réponse ci-contre et en l'adressant ou en le déposant au poste de Police municipale.

POLICE MUNICIPALE

25, rue de la Razée

44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. : 02 40 54 52 07 / Portable : 06 12 59 32 32

QUELQUES CONSEILS POUR DES VACANCES TRANQUILLES

- Confier la garde de son habitation à une personne sûre de son entourage qui supprimera les signes d'absence en ramassant le courrier et en ouvrant les volets,
- Vérifier minutieusement l'état et le verrouillage de toutes les issues : portes, trappes, vasistas, soupiraux, volets,...
- Débarrasser son jardin des objets tels que les échelles, tables, chaises, outils, vélos,...
- Ne pas laisser d'objets de valeur à votre domicile : bijoux, carnets de chèques, etc...
- Protéger ses collections,
- Être attentif aux habitations isolées et ne pas hésiter à signaler aux services de police ou de gendarmerie tout comportement anormal ou étrange dans le voisinage,
- Dès son retour, rendre ce même service à son voisin,
- Prévenir la Police municipale en cas de retour anticipé.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES 2013 »

Coupon-réponse

à adresser ou déposer au poste de Police municipale

NOM :Prénom:.....

Adresse à Basse-Goulainé:.....

Tél. fixe : _ _ _ _ _

Tél. portable: _ _ _ _ _

Date du départ : _ _ / _ _ / 13

Date du retour : _ _ / _ _ / 13

Lieu de vacances:.....

Adresse du lieu de vacances :

Tél. : _ _ _ _ _

Signature :

Personne chargée de surveiller votre habitation :

NOM :Prénom:.....

Adresse :

Tél. fixe : _ _ _ _ _

Tél. portable: _ _ _ _ _

Autres observations éventuelles :

Merci de penser à prévenir la Police municipale en cas de retour anticipé.